

SEAstart

Lancement de l'appel à candidatures de start-up et jeunes entreprises innovantes pour le programme SEAstart#3 du GICAN

Le programme SEAstart

 **Accompagner et valoriser les évolutions technologiques et les propositions de valeur pour le développement de l'industrie navale et maritime**

Appel à candidatures (date limite fixée au 10/04/2024)

[Dossier de candidature](#)

SEAstart, by GICAN

Le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) regroupe et représente les acteurs de l'industrie navale civile et militaire française, de la conception et la construction, à la maintenance et la réparation de navires, systèmes et équipements, engins civils et militaires, pilotés ou dronisés, aériens navalisés, de surface et sous-marins, ainsi que les services associés et la chaîne de valeur de sous-traitance et de technologies.

Le GICAN soutient dans ce cadre la pérennité et la croissance de l'industrie maritime française, promeut ses activités et besoins auprès des autorités et favorise la rencontre des acteurs de la Mer (grands groupes, ETI, PME, TPE, pouvoirs publics, chantiers navals, centres de recherche, armateurs, ports, Marines, DGA).

Le programme SEAstart#3 conduit par le GICAN vise à accélérer de jeunes entreprises innovantes. Sont visées :

- **Les technologies et solutions à destination de l'industrie navale et maritime** (chantiers / équipementiers) : intégrer et moderniser la *supply chain* de la filière ;
- **Les technologies et solutions à destination du maritime** (armateurs / Marine nationale / ports / chargeurs / énergies marines) : contribuer à la proposition de valeur de la filière ;
- **L'adaptation des nouvelles technologies au secteur industriel naval** et à l'environnement marin.



L'accélération SEAstart du GICAN, sur une période de 18 mois, se fera au travers d'un accompagnement personnalisé des entreprises sélectionnées, pour favoriser leur pénétration du monde de l'industrie maritime, leur entrée dans l'écosystème technologique et de la chaîne de valeur, la recherche de partenaires, de contrats et de financements, dans leur appréhension des enjeux et dynamiques des secteurs maritimes civil et militaire en France et à l'international, dans leur structuration des compétences et des processus de décision.

Pour cette troisième promotion, le GICAN renforce ses moyens mis en œuvre au bénéfice des entreprises sélectionnées, en faisant appel à Mind2Shake, acteur de l'accompagnement de la transformation par l'innovation des écosystèmes au plus proche à la fois des administrations et donneurs d'ordre, et du tissu de start-up et entrepreneurs.

Le programme SEAstart

L'accélération SEAstart 3^{ème} édition, proposé aux entreprises sélectionnées, comprend :

- Une **adhésion de plein droit** au GICAN et un accès à l'ensemble de ses services selon la grille tarifaire d'adhésion en fonction du chiffre d'affaires maritime ;
- Un accompagnement premium au plus près des besoins des entreprises sélectionnées ;
- Des **ateliers thématiques** (financement, marchés, légal, communication, partenariats, export, R&D, etc.) ;
- Des activités de **développement de relations** en interne du programme SEAstart et de rencontre des adhérents du GICAN ;
- Des **sessions de pitches** devant les adhérents du GICAN pour orienter les solutions des start-up vers des intégrateurs du maritime ;
- Des **événements dédiés**, ouverts aux acteurs du monde maritime (adhérents GICAN, décideurs étatiques, grands groupes, armateurs, ports, DGA, Marine nationale, administrations) ;
- Une présence promue sur **Euronaval** et **Euromaritime**, et les **autres salons** où sera présent le GICAN ;
- Une newsletter précisant les salons et événements et appels à projets d'intérêt au niveau européen ;
- Une veille sur les marchés publics en fonction des centres d'intérêts des entreprises.

Le programme SEAstart#3 répondra aux besoins des start-up concernées, en apportant des ateliers thématiques dans les domaines conjointement priorisés :

- La connaissance du secteur maritime et naval, civil et militaire : grands acteurs, législation, nouvelles tendances et opportunités, écosystèmes d'accompagnement ;
- La structuration de l'offre et la définition de marchés idoines, civils, militaires, duaux, publics et privés ;
- La réflexion, l'approche et le recueil de financements (fonds privés, subventions publiques) pour garantir la pérennité de l'entreprise et sa croissance ;
- L'expertise juridique : droits des affaires, marchés publics, crédits à l'export ;
- Les partenariats et la croissance externe et interne : *make, team or buy* ;
- Les stratégies de communication et de visibilité : institutionnelle, grand public, salons et webinaires ;
- Le développement à l'international ;



- L'accompagnement à l'innovation produit et organisationnelle ;
- L'expertise opérationnelle dans l'approche marché : acteurs, cas d'usages, approches des utilisateurs ;
- L'action commerciale : vendre ou faire vendre.

Les thématiques prioritaires de l'industrie navale au centre de l'appel à candidatures

Les start-up candidates doivent être forces de propositions de technologies, produits et services dans les lignes de force de l'industrie navale et maritime française de demain :

- GreenShip : réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), de polluants et des besoins en matières premières, sur l'ensemble du cycle de vie des produits, de la construction des navires jusqu'à leur démantèlement, dans un objectif de décarbonation de l'industrie maritime et navale et d'atteinte des objectifs environnementaux du secteur ;
- SmartShip : intelligence des navires, automatisation et fiabilisation des équipements et fonctions, dronisation, efficacité énergétique et opérationnelle des navires, nouveaux usages du maritime, révolution numérique (quantique, IA, automatisation, cybersécurité), optimisation des opérations, de la conception/construction, de la maintenance, de la réglementation, de la formation, sous un angle industriel dual (civil et défense), dans un objectif de souveraineté et de compétitivité ;
- SmartYard : compétitivité de la production et des usines de l'industrie navale ; soudage, assemblage, fabrication additive, numérisation et automatisation, modularisation, optimisation des procédés et technologies de conception, intégration de composants, navires et systèmes maritimes, dans un but de souveraineté et de relocalisation des activités industrielles, de décarbonation et d'efficacité énergétique des usines, économie circulaire, avec un accent sur les solutions s'appuyant sur les développements multi-filières (automobile, ferroviaire, aérospatial, énergie) ;
- Next-Gen Offshore industry : nouvelles technologies de surface et sous-marines participant à l'optimisation des activités de recherche océanographique, de maîtrise et de connaissance des fonds marins, de production et de stockage, de transport d'énergie et de ressources en mer, dans un but d'exploitation responsable et compétitive des ressources de la ZEE française et à l'international ;
- Sûreté, sécurité et environnement en mer : nouvelles technologies pouvant optimiser et renforcer la connaissance, la surveillance, la protection et l'intervention dans les espaces maritimes au service de la protection des océans, des navires, systèmes et infrastructures en mer ;
- Le volet naval du document de référence d'orientation de l'innovation de défense (DrOID) : nouvelles capacités technologiques de défense ou duales (cyber, intelligence artificielle, quantique, spatial, robotique) pouvant concourir à l'industrie maritime et navale.

Cibles du recrutement et entreprises visées

Les structures jeunes et innovantes pouvant candidater au programme SEAstart du GICAN doivent avoir été créées après 2018, sans limite de nombre de salariés et de chiffre d'affaires. Elles peuvent être des filiales ou réorientations disruptives récentes d'entreprises plus anciennes, et disposer d'un produit minimal viable ou en phase finale de développement.



Elles doivent cibler les marchés de l'industrie maritime ou souhaiter se développer dans ce secteur dans leur stratégie.

Modalités de sélection

Les jeunes entreprises innovantes devront candidater **avant le mercredi 10 avril 2024**, avant sélection par un jury *ad-hoc* selon des critères de pertinence de l'offre au regard des thématiques prioritaires de notre industrie, de viabilité économique des technologies et des marchés.

Ainsi, les critères suivants pourront être utilisés (liste non exhaustive et à visée informative) :

- Adéquation de l'offre vis-à-vis des thématiques de l'industrie maritime et des attendus des feuilles de route (*GreenShip, SmartShip, SmartYard, Next-Gen Offshore industry*, sûreté, sécurité et environnement en mer, DrOID de l'AID) ;
- Innovation du produit ou service, niveau de TRL, niveau de disruption de la solution ;
- Viabilité du modèle d'affaires et potentiel du marché adressé, des cas d'usages ;
- Impact Social ou Environnemental de l'entreprise ;
- Propriété intellectuelle, approche par brevets ou droits d'auteurs ;
- Maturité de la solution et de son modèle de vente : preuve de concept, approche par partenariat, base d'utilisateurs identifiée, investissement en R&D ;
- Maturité financière et capacité à attirer des investissements ;
- Collaborations et partenariats avec des entreprises privées et des organismes publics.

Jury

Le jury de sélection des start-up par le GICAN sera composé de personnalités représentatives des diverses activités des adhérents du GICAN et des parties prenantes de l'industrie maritime française.

Contact et candidature

La candidature peut se faire, **avant le mercredi 10 avril 2024**

- En suivant ce lien : <https://www.mind2shake.com/formulaire-dinscription-seastart/>

Contact Mind2Shake : sdemol@mind2shake.com

Contact GICAN : timothee.moulinier@gican.asso.fr

